



Politique du handicap

Adaptation de la formation pour les PSH

Si le formateur valide la possibilité d'adaptation pour une personne en situation de handicap, il sera élaboré un suivi pédagogique individuel particulier, tenant compte du dit handicap. La formation après contractualisation sera adaptée au demandeur en situation de handicap (aménagement horaires.....).

Réorientation vers un acteur de la formation pouvant répondre à vos besoins (acteur du handicap)

Lors d'un rdv, si le formateur indique l'impossibilité de répondre en termes de formation adaptée à une personne en situation de handicap, il procède à la réorientation du candidat.

Suivi de la formation

Lors des échanges prévus en cours de formation (J7) et à la sortie de la formation, le responsable pédagogique demandera au stagiaire si les aménagements mis en place lui conviennent afin d'éviter un inconfort lors du stage dû à des aménagements inadaptés.

ACTEURS DE LA FORMATION

- Onisep

Le site www.onisep.fr est riche d'informations.

- RHF (Ressources Handicap Formation) : service qui permet au PSH de se former plus facilement, dans des conditions qui prennent mieux en compte leur handicap en co-construisant des solutions d'aménagements.

Contact : Nathalie Bayle (Cabinet ACCEIS 06 48 10 95 84 acceis@orange.fr)

ACTEURS DU HANDICAP

AGEFIPH

L'association de gestion du fonds pour l'insertion des personnes handicapées dans les trois fonctions publiques (Territoriale, Hospitalière et Etat)

Plus de renseignement sur <http://www.fiphfp.fr/Le-FIPHFP>

CAP EMPLOI

Pour être accompagnée par cette structure, la personne handicapée est engagée dans une démarche active d'accès ou de retour à l'emploi en milieu ordinaire de travail.

Cap Emploi 31 – HandiPro31 : 05.34.40.91.91 –site@capemploi31.com

<https://www.capemploi-31.com/>

Niveau de capacité physique requis pour suivre les formations dispensées dans l'atelier Sylvie Potier Mosaïque (PSH)

La pratique de ce métier d'art demande tout de même une bonne condition physique et psychologique.

Les techniques de fabrication manuelle d'une mosaïque exigent un processus physique endurant.

En atelier nous travaillons souvent en position debout, et les stagiaires devront avoir la capacité de travailler pour atteindre les objectifs fixés dans leur déroulé pédagogique adapté à leur handicap.

Les contenus des formations longues (105h et 210H en continu) ne sont pas recommandées pour être suivies par des personnes en situation de handicap physique ou sensoriel. Les formations de type discontinue ou de plus courte durée (35h) semblent plus adaptées.

Toutefois des aménagements horaires seront envisagés dans certains cas et les formations peuvent être adaptées à des personnes reconnues « travailleur handicapé ».

Vous devrez nous contacter à ce sujet.

-
- Les salariés en situation de handicap peuvent également suivre des actions spécifiques de formation sur décision des Commissions des droits et de l'autonomie des personnes handicapées (CDAPH). Au préalable, ils peuvent définir leur projet professionnel ou leur projet de formation dans un centre de pré-orientation (CPO) ou effectuer un bilan de compétences.